

BTS PROFESSIONS IMMOBILIÈRES



Prérequis :
Bac



Durée :
2 ans



Formation
rémunérée



Formation
en alternance



Réseau d'entreprises
partenaires

Le titulaire du BTS Professions Immobilières peut intégrer une entreprise du secteur de l'immobilier en tant que collaborateur et il est titulaire de la carte professionnelle indispensable à l'ouverture d'une agence immobilière. Conseil et service sont les piliers de l'activité qui nécessite de nombreuses compétences relationnelles, juridiques et commerciales.

LES FONCTIONS EN ENTREPRISE

- Prospecter des biens à la vente ou à la location
- Organiser des visites de biens
- Accompagner les transactions de biens immobiliers entre le vendeur et l'acheteur
- Faire des études de financement
- Accompagner les transactions de biens immobiliers entre le propriétaire et le locataire
- Gérer les biens en location
- Tenir la comptabilité du cabinet
- Organiser une assemblée générale
- Gérer les comptes du syndic



MON PROFIL

Aimer communiquer, avoir le sens du service client, faire preuve d'initiative. Avoir un bon relationnel.

MÉTIERS ET PERSPECTIVES DE CARRIÈRE

- Agent immobilier
- Administrateur de biens
- Syndic de copropriété
- Gestionnaire d'actifs immobiliers
- Diagnostiqueur immobilier

LES ENTREPRISES QUI RECRUTENT

Cabinets d'administration de biens, agences immobilières, sociétés immobilières, foncières, HLM, sociétés de promotion-construction, études de notaires, compagnies d'assurance.



BTS PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

MA FORMATION

Enseignements Professionnels

Volume horaire hebdomadaire

Conseil et ingénierie de l'immobilier

■ Droit et veille juridique	3H
■ Économie et organisation	3H
■ Architecture, habitat, urbanisme et développement durable	2H

Conseil et ingénierie de l'immobilier

■ Transaction immobilière	5H
■ Gestion immobilière	6H
■ Communication	2H
■ Unité d'initiative locale	3H
■ Aide à la vie professionnelle	1H

Enseignements Généraux

Volume horaire hebdomadaire

■ Culture générale et expression	4H
■ Communication LV1	4H
■ Communication LV2	2H

Lieu de formation :



CHARTRES (28)

IND ESCC
2 avenue Béthouart
28000 Chartres
TÉL. : 02 37 34 61 56
info@formation-aftec.com

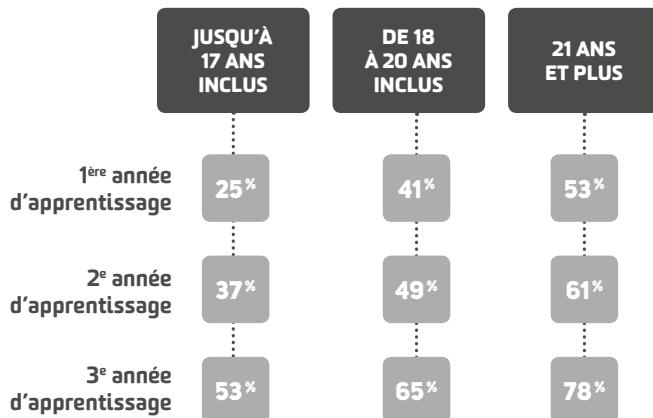


En savoir plus sur
www.formation-aftec.com

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence pro gestion et administration de biens
- Licence pro gestion et développement de patrimoine immobilier
- Licence pro transactions et commercialisation de biens immobiliers
- Licence Droit Économie Gestion – disponible à l'AFTEC (en partenariat avec le Cnam Centre)
- École de commerce

MA RÉMUNÉRATION



Les conventions ou accords collectifs de branches ou d'entreprises peuvent fixer des rémunérations minimales plus élevées. Au 1^{er} juillet 2017, le SMIC horaire brut s'élève à 9,76 €, soit 1480,27 € mensuels sur la base de la durée légale de 35 heures hebdomadaires.

MON ACCOMPAGNEMENT : DEVENIR APPRENTI EN 4 ÉTAPES AVEC L'AFTEC



Étape 1

- Remplir la préinscription sur le site www.formation-aftec.com, rubrique candidats/devenir apprenti.



Étape 2

- Participer à une réunion d'information bimensuelle dans notre établissement.*
- Retirer un dossier de candidature.
- Participer à une réunion métier.



Étape 3

- Remettre le dossier de candidature.
- Prendre rendez-vous avec un chargé de Relation Clients qui vous accompagne dans la définition de votre projet professionnel.



Étape 4

- Proposer votre candidature (CV + lettre de motivation) aux entreprises afin de signer un contrat d'apprentissage.

*Consultez le calendrier des réunions sur notre site internet

ORLÉANS

22 av. des Droits de l'Homme
45000 Orléans
02 38 22 13 00
info@formation-aftec.com

TOURS

244 rue Giraudeau
37000 Tours
02 47 36 20 50
info@formation-aftec.com

ANTENNES

Orléans, Tours, Joué-
les-Tours, Châteauroux,
Châteaudun, Anet,
La Loupe, Chartres.